— s. m. pl. Pêche. Vieux filets auxquels on attache les chevrons qui servent à arracher le corail du fond de la mer.

— **Encycl.** M. François Bella, dans son rapport de la commission envoyée en Angleterre par le comice agricole de Seine-et-Oise, a divisé l'Europe centrale en quatre régions, sous le rapport des *herbages* : 1° la région des pâturages d'automne, d'hiver et de printemps, qui comprend l'Italie, ainsi que l'Espagne, le sud, le centre et le sud-ouest de la France. Elle est bornée par une ligne passant par Aquilée, Milan, Paris, Beauvais et Nantes; 2° la région des pâturages de printemps et d'automne, entre la ligne précédente jusqu'à Beauvais, et une autre ligne qui, partant de Beauvais, passerait par Bologne, Magdebourg et Plotzk. Elle comprend l'est de la France et toute l'Allemagne centrale; 3° la région des pâturages de printemps, d'été, d'automne et d'hiver, bornée au sud par la ligne de Paris à Nantes, à l'est par celle de Paris à Beauvais, Boulogne, Londres et York, enfin au nord par Glascow. Elle comprend la Bretagne, la Normandie, l'ouest de la Grande-Bretagne et l'Irlande; 4° la région des pâturages de printemps, d'été et d'automne, comprenant l'est de la Grande-Bretagne, l'Ecosse, le nord de la France et de l'Allemagne, la Suède et la Norvége méridionales. De ces quatre régions, les trois dernières seulement produisent des pâturages d'embouches, auxquels on réserve spécialement, de nos jours, la dénomination d'*herbages*. Ce qui caractérise les *herbages*, c'est une végétation vigoureuse sous un climat tempéré, sur un sol frais, mais non humide, et abondamment pourvu d'engrais. On voit par là qu'on ne saurait donner cette dénomination aux steppes de la Russie méridionale et aux prairies incultes de l'Amérique. Les *herbages* sont essentiellement le produit d'une agriculture avancée. Ainsi l'Italie, l'Espagne et le midi de la France n'ont pas d'*herbages* proprement dits. La Bretagne, la Normandie et le Charolais possèdent en France les plus beaux *herbages*. Dans ces provinces, la culture a été singulièrement aidée par le climat. La Normandie surtout est devenue comme le type de la culture herbagère. Ce mode d'exploitation des prairies y est fort ancien; mais, depuis le commencement de ce siècle, il a été tellement perfectionné qu'il est devenu, on peut le dire, un art nouveau. Ce résultat est dû principalement à une distribution plus abondante d'engrais, à un excellent système d'irrigation, à des soins assidus et intelligents. Aujourd'hui les herbagers normands envoient chaque année, sur les marchés de Paris, plus de 60,000 têtes de gros bétail, bœufs ou vaches. La valeur foncière des *herbages* s'y élève de 3,500 à 10,000 fr. l'hectare, représentant une valeur locative de 150 à 350 fr. La culture des *herbages* ne remonte pas, dans l'ancienne province du Charolais, à plus d'une vingtaine d'années. Depuis ce temps, elle a pris assez d'extension pour envoyer chaque année à Paris 7,000 à 8,000 bœufs ou vaches. Le climat est ici moins favorable qu'en Normandie et les engrais sont moins abondants. Néanmoins, les environs de Saint-Bonnet-de-Joux, de Toulon-sur-Arroux et de Bourbon-Lancy présentent des *herbages* qui peuvent, sans trop d'infériorité, soutenir la comparaison avec ceux de la vallée d'Auge. Dans ces derniers temps, le Nivernais a tenté d'imiter le Charolais, et déjà de brillants succès ont été obtenus, notamment à Saint-Revérien, à Saint-Saulge, à Moulins-Engilbert. En Allemagne, les bords du Rhin au-dessous de Dusseldorf, de la Lippe et de la Ruhr sont riches en *herbages*. La Belgique, la Hollande et la Suisse en possèdent peu. Dans les Iles Britanniques, on n'engraisse presque jamais exclusivement à l'embouche; cependant les *herbages* tiennent une grande place dans la culture. L'herbe y est moins nutritive, mais plus abondante qu'en Normandie. Les *herbages* d'embouche, étant réservés à l'engraissement des animaux de boucherie, occupent, de nos jours, une place de plus en plus importante dans l'économie agricole. Nous avons vu que leur établissement exige certaines conditions qu'on ne trouve pas également en tous lieux. Dans le Midi, quel que soit, d'ailleurs, l'état de l'agriculture, on ne pourra jamais les établir d'une manière permanente, à cause des fortes chaleurs de l'été. Est-ce à dire pour cela qu'il faille les abandonner? Non, assurément; car, pendant les autres saisons de l'année, ils peuvent devenir éminemment utiles. Il ne faut pas oublier que ce mode d'engraissement offre des avantages précieux au point de vue de l'économie. Les *herbages* bien entretenus peuvent durer indéfiniment; ils n'exigent pas des soins très-multipliés; les animaux y trouvent leur pâture toute prête et dans des conditions extrêmement avantageuses. Le personnel d'une ferme ainsi exploitée, et de la contenance de 150 à 200 hectares, n'est pas de plus de quatre hommes, qui suffisent amplement aux ventes, aux achats et à la surveillance. On peut craindre, il est vrai, certaines maladies dont les ravages ne sont que trop fréquents parmi les bestiaux; mais ces risques se retrouvent partout, et, à coup sûr, les bêtes soumises à la stabulation peuvent être considérées comme tout aussi sujettes aux chances de mort que celles qu'on engraisse dans les *herbages*. Cela dit, nous allons donner la manière de créer les *herbages*.

Assez souvent, beaucoup trop souvent même, on se borne à enclore une vieille prairie, que l'on couvre ensuite d'engrais plus ou moins abondants : le temps et la nature doivent faire le reste. Ce n'est pas ainsi, il est à peine besoin de le dire, que l'on devrait procéder. Le temps est de l'argent. Cet adage, vrai dans tous les temps, l'est surtout dans le nôtre. Tout marche aujourd'hui à pas de géant; sera-t-il dit que l'agriculture seule aura marché à pas de tortue, au grand détriment de tous? C'est là un fait anomal, déplorable, dont la conséquence est le malaise universel. En s'efforçant de satisfaire aux besoins sociaux, les agriculteurs ne rendront pas un service gratuit, ils atteindront du même coup la richesse. Il faut donc se hâter de produire. Si les herbagers ont bien compris leurs véritables intérêts, ils ne s'en rapporteront pas à la nature, mais s'appliqueront à l'aider de toutes leurs forces. Avant d'entreprendre la création d'un *herbage*, il importe d'abord de bien choisir son terrain. Toute terre un peu profonde, reposant sur un sous-sol perméable, naturellement fraîche et facilement irrigable, peut être acceptée. On commencera par établir des clôtures et un abreuvoir. Les clôtures pourront consister en haies sèches ou vives et en barrages en bois ou en fil de fer. Les haies vives entourées de fossés sont assurément les meilleures, surtout si elles sont plantées d'aubépine. La contenance de chaque *herbage* ne devra pas être de plus de 80 à 100 ares. On fera bien d'y planter quelques arbres, pour servir d'abri aux bestiaux. Si le terrain est déjà en pâturage, on lui donnera un labour superficiel vers la fin de l'été, et on laissera pourrir le gazon jusqu'au printemps. A cette époque, on hersera vigoureusement et on donnera un nouveau labour, qui sera encore suivi de hersages. En mai, on répétera les mêmes façons jusqu'à ce que le champ présente une surface bien nette et bien ameublie. On sèmera ensuite en sarrasin, dont la moisson sera suivie d'un hersage destiné à faire lever les mauvaises herbes. En novembre, on donnera un profond labour d'hiver, et, au printemps suivant, on sèmera des betteraves. Après cette récolte, on sèmera de l'avoine d'hiver ou du blé, dans lesquels on répandra, au printemps, des mélanges de graines fourragères appropriées à la nature du sol et au climat. Dans les fonds frais et fertiles, on recommande le mélange des cinq espèces suivantes : trèfle blanc, ray-grass, pâturin des prés, fétuque des prés ou fétuque élevée, phléole des prés. Chacune de ces espèces sera employée à la dose d'environ 10 kilogr. Comme il importe que l'herbe soit très-touffue, on fera bien, lorsqu'elle paraîtra trop rare, d'ajouter après coup des graines de bon foin des prairies naturelles prises dans la contrée. Les soins ultérieurs se borneront à niveler le sol par des roulages, à établir des rigoles et à faciliter par tous les moyens possibles l'écoulement des eaux surabondantes. On laissera s'écouler une année avant d'introduire le gros bétail, afin de laisser les plantes s'enraciner et former leur collet. Ce n'est donc qu'à partir de la troisième année que l'*herbage* pourra entrer en pleine activité. Les animaux y séjourneront dès lors constamment, à moins que des pluies prolongées ne viennent à détremper le sol. Il est bon de ne placer sur un même *herbage* qu'un nombre modéré d'animaux, de six à huit, par exemple. Les restes délaissés par les bœufs seront fauchés, ou pâturés sur place par des veaux, des chevaux ou des moutons. On a remarqué que la fiente des bœufs ne nuit en rien aux *herbages*; mais il n'en est pas de même de celle des chevaux; aussi, pour ces derniers, les propriétaires ont-ils soin de déterminer, dans les baux, le nombre de ceux qui peuvent être admis au pâturage. Il faut toujours éviter de laisser trop longtemps ces animaux, ainsi que les moutons, sur le même terrain, car ils broutent très-près du sol et pourraient détruire le collet des plantes. Quelques herbagers laissent les moutons, les veaux et les chevaux paître en même temps que les bêtes bovines à l'engrais : c'est une méthode vicieuse; on s'expose ainsi à des accidents; en outre, on nuit à la tranquillité qui doit régner dans l'*herbage*. Il vaut beaucoup mieux n'introduire ces différents animaux que successivement. Tous les oiseaux de basse-cour, sans exception, doivent être rigoureusement exclus des *herbages*, qu'ils salissent de leurs excréments et de leurs plumes. Une fois l'*herbage* créé, il faut l'entretenir. Les soins d'entretien sont peu coûteux, mais doivent être assidus et intelligents. Ils consistent principalement à étendre la fiente des animaux et la terre des taupinières, à réparer les clôtures et les rigoles, à diriger convenablement l'irrigation, à donner des fumures, à surveiller le pâturage de manière que l'herbe soit mangée sans être gaspillée et sans que le collet reçoive aucune atteinte. La question des engrais est une des plus importantes; car les déjections des animaux ne peuvent suffire en aucun cas. Les meilleurs engrais sont les composts diversement confectionnés, mais renfermant toujours, soit de la chaux, soit des sables de mer qui en tiennent lieu. Ils doivent, en outre, être parfaitement décomposés. C'est à l'emploi de la chaux et des sables de mer que les *herbages* de la Normandie doivent en grande partie leurs excellentes qualités.

Il est des *herbages* qui restent toujours en prairies; on se contente de répandre de temps à autre, sur leur surface, du fumier bien consommé, pour activer la végétation. D'autres, surtout quand ils commencent à s'épuiser, sont mis pendant quelques années en culture réglée de céréales ou de plantes sarclées et fumés abondamment; après quoi on les rend à leur destination primitive. Ce dernier mode est plus rationnel et donne de meilleurs résultats.

On a classé les *herbages* en différentes catégories, suivant la superficie nécessaire pour amener un bœuf de tel à tel poids. D'après cette règle, on place en première ligne les *herbages* de la Normandie et de quelques parties de l'Angleterre. Viennent ensuite ceux du Charolais, du Nivernais et des différentes parties de l'Allemagne. Les recherches statistiques exécutées à ce sujet prouvent, en outre, la supériorité des *herbages* de premier choix, relativement au produit net qu'on en retire. On voit par là qu'en cette matière, comme en beaucoup d'autres, il y a intérêt à faire plutôt mieux que bien. Il ne faut donc pas reculer devant une dépense de quelques centaines de francs, quand on est en état de la faire; créer un bon *herbage*, c'est faire une spéculation plus sûre et plus productive que beaucoup de celles qui attirent, de nos jours, tant de capitaux.

Dans nos hautes montagnes, on appelle *herbages* les sommets où le froid est trop rigoureux pour les arbres et les autres cultures, mais qui restent dépourvus de neige pendant les trois ou quatre mois les plus chauds de l'année. Pendant cet été de courte durée, de nombreuses plantes parcourent toutes les phases de leur végétation et forment un excellent pâturage. Alors on conduit sur ces sommets de grands troupeaux de vaches, qui donnent un lait presque aussi abondant et de meilleure qualité que celles qui fréquentent les gras *herbages*. C'est avec ce lait qu'on fabrique les fromages du Cantal, de Gruyère et autres. Ces *herbages* ne demandent, pour ainsi dire, aucun soin au propriétaire, si ce n'est d'enlever les pierres qui, au dégel, se sont détachées des roches supérieures; ce travail est surtout confié aux gardiens des vaches, qui passent presque toute la saison dans ces solitudes.

Il nous reste maintenant à dire quelques mots de l'herbagement ou exploitation des *herbages*. L'herbagement peut se faire de deux manières : par le pâturage en liberté, comme cela se pratique habituellement, et par l'engraissement à l'étable, au moyen de l'herbe fauchée et consommée en vert. Chacune de ces méthodes demande à être examinée séparément. Commençons par le pâturage. Disons d'abord que l'herbagement exige des qualités spéciales de la part de celui qui l'entreprend. Il faut qu'il ait une grande expérience du bétail, un coup d'œil exercé, une aptitude spéciale aux transactions de vente et d'achat. Les bêtes achetées les premières, ayant à passer un certain temps sur des *herbages* encore peu fournis, devront être choisies maigres. Elles n'auraient pas encore atteint tout leur accroissement que cela n'en vaudrait que mieux. Plus tard, on devra choisir des animaux plus en état, afin d'en hâter la vente. Nous nous bornerons ici à énumérer les qualités les plus désirables chez les bœufs destinés à l'herbagement. Toutes choses égales d'ailleurs, on doit préférer les sujets larges, ronds et courts de jambes. La beauté des formes n'est pas, en ce cas, une chose essentielle. Un animal, même difforme, peut avoir des dispositions à prendre de la graisse et donner un bon produit en viande. Ce qu'il faudra éviter, ce sera de choisir des bêtes présentant de gros pieds, affaiblies, trop vieilles ou tapageuses. Les bœufs mal bistournés, ceux qu'on désigne sous le nom de *breuillards*, non-seulement ne sont pas aptes à prendre de la graisse, mais encore nuisent à l'engraissement des autres par leur turbulence et leur disposition à forcer les clôtures pour pénétrer dans les *herbages* voisins. Quand on possède de semblables animaux, le mieux est de s'en défaire le plus tôt possible; sinon, on affaiblit leur exaltation par quelques saignées, on leur scie les cornes ou on leur applique sur la face un appareil en cuir qui les empêche de voir distinctement. Les premières bêtes lâchées maigres dans les *herbages* à la fin de l'hiver restent plates jusqu'à l'époque où l'herbe, devenue plus abondante, leur permet de se bien nourrir; on ne doit pas s'en inquiéter, pourvu que l'animal conserve sa force et sa vigueur. Bientôt la face paraîtra moins creuse, l'ensemble prendra de la rondeur, le garrot deviendra le siége d'une transpiration abondante, qui persistera jusqu'au moment où les maniements présenteront une certaine importance; enfin le poil perdra sa teinte vive et lustrée, par des changements de direction, indices de l'état de graisse. C'est le moment de la vente; le sujet a dès lors acquis tout l'embonpoint qu'il est susceptible de prendre. En Normandie, où l'exploitation des embouches par le pâturage en liberté est sans contredit le mieux conduite, on commence à charger les *herbages* en mars, avril ou mai, suivant l'état de la température et la valeur du fonds. Vers la fin de l'hiver, les herbagers vont dans les foires des départements voisins, quelquefois jusqu'en Poitou et en Saintonge, pour faire leurs achats. Les animaux, amenés par des hommes dits *toucheurs*, sont placés aussitôt dans les *herbages*. Les meilleurs sont propres à être vendus vers la fin de mai; les autres, successivement en juin et juillet. Comme l'herbe n'est pas encore très-abondante au commencement du printemps, on ne met dans les enclos, à cette époque, que la moitié environ des animaux qu'ils peuvent nourrir. A la fin d'avril ou dans le courant de mai, on complète le chargement et on remplace les animaux vendus. Un troisième chargement, qui ne se fait que dans les bas-fonds, a lieu en juin et juillet, au fur et à mesure des départs. Les meilleurs d'entre ces derniers venus ne sont propres à la boucherie que dans le mois d'octobre. Les autres terminent leur engraissement à l'étable. Enfin, un quatrième chargement se fait en novembre et en décembre; il se compose de bœufs dits *trembleurs*, qu'on laisse dehors tout l'hiver, en ayant soin de leur donner un supplément de nourriture.

Il est indispensable de bien graduer la qualité des enclos dans lesquels on fait passer successivement les animaux; les *herbages* les moins succulents sont ceux qu'on leur abandonne les premiers. Les terrains humides produisent une herbe abondante, mais moins nutritive que celle qui croît dans les terrains secs. On réservera donc ces derniers pour la fin de l'engraissement. C'est en juin et juillet que l'on doit couper les refus, si l'on veut en tirer quelque profit; plus tard, ils seraient trop desséchés pour servir de fourrage d'hiver. Les herbagers normands emploient des bœufs de toute provenance; dans le Charolais, on n'achète guère que des animaux de race charolaise, bressane ou nivernaise. Là, le sol étant moins riche qu'en Normandie, on charge nécessairement beaucoup moins. Ce mode d'exploitation a pour lui l'avantage d'exiger peu de main-d'œuvre, ce qui est à considérer de nos jours; néanmoins, il donne lieu à un gaspillage relativement considérable; aussi s'est-on occupé de l'améliorer. Tous les essais tentés dans ce sens consistent à laisser les bœufs dans l'étable et à leur donner l'herbe fauchée. Le premier qui ait employé ce système est M. Bouthier de Latour; depuis longtemps il n'en a pas employé d'autre, et il s'en sert encore aujourd'hui, bien que, nulle part peut-être, il n'ait trouvé d'imitateurs. Il tire de la sorte un tiers en plus de poids vif d'une égale superficie d'*herbage*. C'est là un profit assez beau et qui couvrirait largement tous les frais dans la grande majorité des cas. Rien, du reste, ne s'oppose, à aucun point de vue, à l'adoption d'un pareil système; rien, sinon l'apathie, la routine, la paresse même des herbagers. C'est assez pour qu'il n'en soit pas autrement question de longtemps. Un professeur de chimie agricole à Caen, M. Durand, préoccupé aussi de cette question, a proposé de faire pâturer les bêtes d'engrais au piquet, comme cela se pratique assez souvent pour les vaches laitières. Ce système n'a pas eu plus de faveur que le précédent, et à bon droit cette fois; en effet, il est évident que la gêne résultant d'une pareille situation serait des plus funestes à l'engraissement : cette opération, comme chacun sait, s'effectue d'autant mieux que les animaux sont plus tranquilles et moins exposés à une excitation quelconque.

Nous avons maintenant à dire quelques mots des maladies auxquelles sont le plus souvent sujettes les bêtes bovines soumises à l'herbagement. Dans les prés chargés de légumineuses, il arrive quelquefois que certaines bêtes gourmandes ou qui, précédemment, avaient été mal nourries, présentent des cas de météorisation; il suffit, pour prévenir le retour de ces accidents, de faire passer ces animaux dans des pâturages secs et mieux garnis de graminées. L'humidité du sol, le défaut de frottement peuvent aussi allonger outre mesure la corne des pieds, et déterminer par là divers accidents. Il faut se hâter, quand cet effet se produit, de rogner la corne et de parer le pied comme pour le ferrage. Les infiltrations séreuses, qui se présentent sous forme de tumeurs sur différentes parties du corps des animaux, se traitent par de légères scarifications et des purgations. Des affections beaucoup plus sérieuses diminuent quelquefois d'une façon notable les bénéfices des herbagers. Ce sont : la maladie aphtheuse, connue vulgairement sous le nom de *cocotte*; la péripneumonie contagieuse; le charbon externe, la fièvre charbonneuse. Ces maladies sévissent principalement à l'époque des grandes chaleurs; toutefois, certaines d'entre elles peuvent se déclarer dans tous les temps. Elles sont du ressort de la médecine vétérinaire, qui trop souvent est impuissante à les guérir. Elles sont heureusement assez rares, et d'ordinaire les pertes qu'elles occasionnent s'élèvent à peine à 2 pour 100.

HERBAGER, ÈRE s. (èr-ba-jé, è-re — rad. *herbage*). Celui, celle qui s'occupe d'engraisser des bœufs.

— Féod. *Franc herbager*, Celui qui était exempt du droit d'herbage.

HERBART (Jean-Frédéric), philosophe allemand, disciple de Wolf et de Kant, né à Oldenbourg en 1776, mort à Gœttingue en 1841. Son premier maître fut son père, qui exerçait des fonctions dans la magistrature de sa ville natale. Après avoir achevé ses

études secondaires au gymnase d'Oldenbourg, il alla suivre les cours de l'université d'Iéna, où les leçons de Fichte avaient réuni l'élite de la jeunesse allemande. En attendant qu'il pût obtenir une chaire, il accepta, au sortir de l'université d'Iéna, une charge de précepteur à Berne. De 1802 à 1805, il professa à Gœttingue en qualité de *privat docent*, nom par lequel on désigne, de l'autre côté du Rhin, les docteurs qui n'ont pas de chaire officielle et font des cours privés. En 1804, il fut nommé professeur extraordinaire, c'est-à-dire suppléant, charge qu'il occupa avec succès jusqu'en 1808. A cette époque une chaire lui fut offerte à Kœnigsberg. Il se fixa dans cette ville, y obtint, en 1829, le titre de membre du conseil des écoles, puis de membre honoraire du consistoire et du *collegium scholasticum*. Dans l'intervalle, sa réputation avait grandi; ses livres l'avaient fait connaître à toute l'Allemagne, et, en 1833, il devint professeur titulaire de la chaire qu'il avait jadis occupée à Gœttingue comme suppléant. Il avait été, en même temps, appelé à la dignité de conseiller aulique.

La personnalité philosophique d'Herbart consiste dans ses efforts pour réagir contre les systèmes idéalistes, dont le règne, inauguré par Kant, s'était affermi, grâce au concours puissant de Fichte, de Schelling et de Hegel. Quoique plusieurs de ses ouvrages eussent paru depuis longtemps (sa *Pédagogie générale* en 1806, et sa *Philosophie pratique générale* en 1808), le premier livre où il afficha ouvertement son opinion, à propos des doctrines issues de la philosophie de Kant, est de 1814, et a pour titre : *Mon opposition à la philosophie du jour*. L'*Introduction à la philosophie* et le *Manuel de psychologie*, publiés plus tard, ne font que confirmer les idées déjà émises dans cet opuscule.

A l'exemple de Kant, il considère l'expérience comme étant à peu près, avec le raisonnement, l'unique source des connaissances humaines. De même que Kant, il n'estime pas qu'on puisse fonder sur la raison un système réel de théologie, pas plus qu'une cosmologie. D'autre part, il regarde la morale comme indépendante du savoir. La *Critique de la raison pure* ne lui semble pas avoir d'objet; elle est impossible; la philosophie théorique est un poëme dû à l'imagination. Il n'y a que le doute méthodique de Descartes et l'examen expérimental, non pas des facultés de l'âme, mais des notions qu'elles fournissent, qui soient capables de conduire à un résultat pratique. Il n'y a, d'ailleurs, qu'une faculté; on ne saurait en voir plusieurs qu'en vue de procéder d'une façon méthodique, ou parce qu'on tient moins compte de l'entendement en lui-même que des diverses classes de connaissances qu'il procure.

Herbart avait eu deux maîtres, Kant et Fichte; il n'avait adopté exclusivement les doctrines d'aucun. La situation était difficile. Herbart, qui était un homme pratique et ami du sens commun, s'était dit que, si le dogmatisme ancien était mort, l'idéalisme était peu accessible, et n'offrait aux sciences, qu'il s'agissait de reconstituer, que des principes incertains, dont la plupart n'avaient même pas encore de formule. C'est contre la prétention de la nouvelle école à diriger les idées qu'il a résolu de livrer un combat au profit du sens expérimental, sorte d'empirisme rationnel, qui était un compromis très-habile entre le passé et l'avenir. A ses yeux, la vérité n'a pas, comme le pense Hegel, des formes changeantes; n'est pas sujette à un développement qui n'est qu'une élaboration du cerveau, mais non une mesure du réel : elle est une et immuable. Son domaine peut s'accroître indéfiniment, comme l'objet des sciences mathématiques; mais il n'y a en elle de degrés que dans l'esprit qui la connaît. L'idée de progrès est une chimère. Partant de ce principe, Herbart se moque des efforts tentés pour faire découler toutes les sciences d'une source unique qui les engendrerait, et dans laquelle elles se résumeraient. Il n'y a qu'un genre d'unité : ce sont les données harmoniques de la raison. L'unité objective est un rêve d'halluciné, que, dans tous les cas, il n'est pas en notre pouvoir de réaliser, puisque l'homme n'occupe qu'un point de l'espace et du temps.

Herbart range la psychologie, la philosophie de la nature et la théologie dans les appendices de la métaphysique. Il existe, suivant cet auteur, une catégorie particulière d'idées « d'une évidence immédiate, » que le sens intime approuve ou désapprouve, comme lui plaisant ou ne lui plaisant pas. Elles sont l'objet de l'esthétique, qui comprend la morale et peut se définir l'objet de la philosophie pratique, de sorte que le goût et la morale sont de la même famille.

Comme on voit, Herbart n'a pas de philosophie personnelle; c'est surtout un critique. La première partie de sa métaphysique générale se compose de l'analyse des systèmes de Spinoza, de Leibnitz et de Kant. Il ne les analyse pas seulement, il les compare, fait ressortir ce qu'ils ont de commun, et ce en quoi ils diffèrent; il les met aussi en parallèle avec les philosophes de son temps, Fichte, Fries et Schelling. En outre, il range les sciences philosophiques dans l'ordre qui lui paraît résulter de l'histoire des systèmes. D'après ces données, la métaphysique se compose de la méthode, de l'ontologie, de la synéchologie (qui traite du mouvement), de l'idéologie ou théorie des idées, et de la conscience. Il place au début de la méthode une théorie de la certitude. Suivant Herbart, il est impossible de concevoir des unités réelles qui tiennent une place déterminée dans l'espace et le temps, ainsi que des grandeurs finies, divisibles à l'infini. Il ajoute que la notion de changement est absurde, que l'idée du moi implique des contradictions sans nombre, qu'il est un et multiple; que, vu au microscope, il n'est qu'une perception sans objet perçu. C'est le fondement du système de Kant.

Tout ce qui précède a trait à la méthode d'Herbart. Il n'est pas aisé de résumer sa philosophie objective. Ce n'est encore que de la méthode. Il divise les phénomènes naturels en deux classes. Il met dans l'une les faits qui se produisent à distance et ceux qui appartiennent aux corps fluides, comme la chaleur, la lumière et l'électricité, comme moins faciles à saisir; il met dans l'autre les phénomènes de la cohésion, de l'élasticité, des solides, de la cristallisation. Parfois, ses leçons ressemblent à un cours de physique expérimentale. Mais il s'est particulièrement occupé de psychologie, science qu'il rêvait de transformer par les mathématiques. L'âme, cet être un, et simple par conséquent, est une monade, dans le sens qu'y attachait Leibnitz, un des maîtres d'Herbart. Cette monade a pour fonction de percevoir. Quand ses perceptions sont d'accord entre elles, elles laissent agir l'âme comme une force unique, qui servait à l'auteur à expliquer les instincts, les habitudes, les croyances et autres phénomènes de l'esprit. Quand les perceptions de la monade étaient contradictoires, l'effet en était suspendu; elles servaient à Herbart à expliquer ce qu'il nomme la faculté d'appétition, la volonté; de sorte que la volonté ne résulterait que d'un défaut d'harmonie entre les perceptions de la monade. La manie de considérer les idées comme des forces suggère à Herbart le projet de créer une statique et une mécanique de l'esprit. Il n'y a, du reste, dans la monade, que des idées; il n'y a pas de facultés spéciales. Les facultés sont des hypothèses logiques, à l'aide desquelles on classe des pensées. Ici, Herbart, qui était original à ses heures, est tombé dans une théorie digne d'être regardée comme une découverte importante dans l'histoire de la psychologie. Il remarque que la raison est un fait héréditaire, le résultat d'une culture intellectuelle aussi ancienne que l'espèce. Selon lui, une idée, une fois acquise, ne meurt point. Elle ne se conserve pas dans les livres, mais elle reste dans l'organisme, et passe avec lui de génération en génération. Ainsi, chaque siècle vit surtout de l'esprit du passé, ajoute son contingent à l'avoir intellectuel du genre humain. L'intelligence et la morale résultent, suivant cette donnée, de l'action des idées anciennes sur les idées modernes, et le respect de la tradition est imposé, sous peine d'ingratitude, à ceux qui héritent d'elle et lui doivent le plus clair de ce qu'ils possèdent.

« Tout l'art de gouverner, dit Herbart, consiste, en réprimant avec fermeté les exigences violentes des passions du jour, à satifaire les vœux naturels et légitimes, expression des vrais besoins de la nature humaine, et à offrir à ces vœux et à ces besoins un moyen régulier et permanent de se manifester librement. »

La réaction provoquée par les doctrines d'Herbart contre l'idéalisme de Kant et de Hegel n'est pas épuisée. Herbart a fait école, et plusieurs de ses disciples immédiats continuent à professer avec honneur dans les principales universités d'Allemagne. Parmi ses ouvrages, citons : *Examen et développement scientifique de l'idée de Pestalozzi sur un* A b c *de l'intuition* (Gœttingue, 1802, in-8°); *Pédagogie universelle, dérivée du but même de l'éducation* (Gœttingue, 1806); c'est l'ouvrage précédent refondu et amélioré; *Courte exposition d'un plan de leçons de philosophie* (Gœttingue, 1804); *Principaux points de la métaphysique* (Gœttingue, 1808, 1 vol. in-8°); *Introduction à la philosophie* (Kœnigsberg, 1813, in-8°); *De ma querelle avec la philosophie à la mode* (Kœnigsberg, 1814, in-8°); *Manuel de psychologie* (Kœnigsberg, 1816, in-8°); *De la possibilité et de la nécessité d'appliquer les mathématiques à la psychologie* (Kœnigsberg, 1822); *Psychologie comme science nouvellement fondée sur l'expérience, la métaphysique et les mathématiques* (Kœnigsberg, 1824-1825, 2 vol. in-8°); *Métaphysique universelle, avec des appendices sur la théorie philosophique de la nature* (Kœnigsberg, 1828, 1 vol. in-8°); *Courte encyclopédie de la philosophie, au point de vue pratique* (Kœnigsberg, 1831, 1 vol. in-8°); *Logique* (Kœnigsberg, 1836, in-8°). M. Hartenstein, disciple d'Herbart, a publié (Leipzig, 1842-1843) trois volumes d'*Œuvres posthumes* de son maître, avec une biographie de l'auteur, qui est fort estimée.

HERBAS, ville d'Espagne, prov. et à 92 kilom. N.-E. de Cacérès, au milieu des monts de Gredos; 6,200 hab.

HERBAUGE, en latin *Herbadilicus pagus*, ancien petit pays de France (Bretagne), compris aujourd'hui dans le département de la Loire-Inférieure.

HERBAULT, bourg de France (Loir-et-Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 17 kilom. O. de Blois; pop. aggl., 720 hab. — pop. tot., 911 hab. Vestiges d'un camp romain.

HERBE s. f. (èr-be — du lat. *herba*, dont l'origine n'est pas certaine. Peut-être est-il permis de comparer le sanscrit *arbha*, herbe en général, l'irlandais *arbha*, *arbhar*, blé, l'afghan *urbish*, orge, et l'albanais *eljbi*, même sens, probablement de la racine sanscrite *rabh*, *labh*, en grec *alphô*, j'obtiens, j'acquiers, je désire. Le sanscrit *arbha* et ses analogues auraient ainsi désigné dans l'origine ce qui est désiré, obtenu, un gain, un produit. Selon d'autres, *herba* tiendrait au grec *pherbein*, paître, répondant au sanscrit *bharv*, qui se trouve dans le véda *bharvati*, il mange, et dans l'expression *sûbharvas gâvas*, en grec *euphorboi boes*, bœufs bien nourris). Plante dont la tige n'est pas dure, sèche et ligneuse, mais molle et tendre : *La plus petite* HERBE *suffit pour confondre l'intelligence humaine.* (Volt.)

Une *herbe* parasite, abondamment stérile,
De la séve égarée épuise l'aliment.
ESMÉNARD.

Et les humbles tribus, le peuple immense d'*herbes*
Qu'effleure l'ignorant de ses regards superbes,
N'ont-ils pas leurs beautés et leurs bienfaits divers?
DELILLE.

‖ Réunion de plantes herbacées diverses : *Se coucher sur l'*HERBE. *Paître l'*HERBE *des prés. Courir dans l'*HERBE. *Cueillir de l'*HERBE *fraîche. Les qualités des animaux qui paissent l'*HERBE *tiennent de près à celles des plantes dont ils se nourrissent.* (Buff.) *En Angleterre, des populations mangent de l'*HERBE *pour que leurs seigneurs mangent des millions.* (Vacquerie.)

Les cadavres humains enfouis dans la terre
Font germer l'*herbe* de son sein.
A. BARBIER.

L'*herbe* pousse moins vite aux pierres de la tombe
Qu'un autre amour dans l'âme, et la larme qui tombe
N'est pas séchée encor, que la bouche sourit.
TH. GAUTIER.

— *Mauvaises herbes*, Plantes qui nuisent à la culture, et dont les jardiniers et les cultivateurs cherchent à se débarrasser : *Arracher les* MAUVAISES HERBES. *Le chiendent est une des* MAUVAISES HERBES *vivaces le plus généralement répandues.* (M. de Dombasle.) *Il y a des amateurs de tulipes pour qui les autres fleurs ne sont que de* MAUVAISES HERBES. (A. Karr.)

— *En herbe*, Non encore mûr, en parlant d'une plante et particulièrement de celles qui se récoltent à l'état de maturité : *Des blés* EN HERBE. *De l'orge* EN HERBE. *Du chanvre* EN HERBE.

Les alouettes font leur nid
Dans les blés, quand ils sont *en herbe*.
LA FONTAINE.

‖ Fig. En perspective, en espérance, en projet; d'une façon imparfaite, incomplète : *Avocat, médecin* EN HERBE. *Un mari trompé* EN HERBE *croît toujours l'être.* (Mme J. Gay.)

Au sort d'être cocu son ascendant l'expose,
Et ne l'être qu'*en herbe* est pour lui peu de chose.
MOLIÈRE.

— Loc. fam. *Manger son blé* ou *son bien en herbe*, Manger son revenu avant de l'avoir perçu : *Un jeune homme qui avait dissipé en peu de temps une fortune considérable, tomba malade et fut saigné; le médecin trouva le sang un peu vert. « Cela n'est pas étonnant, lui dit le malade, car j'*AI MANGÉ TOUT MON BIEN EN HERBE. » ‖ *Couper l'herbe sous les pieds de quelqu'un*, Le supplanter en le devançant. ‖ *Employer toutes les herbes de la Saint-Jean*, Avoir recours à tous les moyens possibles. Se dit par allusion à la pensée où l'on était autrefois que les herbes cueillies à la Saint-Jean avaient des vertus merveilleuses. ‖ *Marcher sur quelque herbe*, Faire, dire des choses extraordinaires, être dans un état étonnant, en bonne ou en mauvaise part : SUR *quelle* HERBE AVEZ-VOUS *donc* MARCHÉ, *pour avoir une pareille humeur? Quand vous redevintes si belle, on disait : Mais* SUR QUELLE HERBE A-T-ELLE MARCHÉ? *Je répondais sur de la pervenche.* (Mme de Sév.)

— Prov. *Mauvaise herbe croît toujours*, Les enfants mauvais sujets prennent un développement rapide. Se dit souvent par plaisanterie.

— Chronol. *Fête des herbes*, Nom qu'a porté autrefois l'Assomption, à cause des herbes odorantes dont on jonchait ce jour-là le pavé des églises.

— Art culin. *Fines herbes*, Herbes que l'on hache très-menu, pour les employer dans certains mets : *Omelette aux* FINES HERBES.

— Pharm. *Bouillon d'herbes* ou *Bouillon aux herbes*, Suc de persil, de cerfeuil et de quelques autres herbes, qui passe chez le peuple pour un dépuratif puissant.

— Techn. *Herbe filée*, Etoffe lustrée, fabriquée avec des fils fournis par diverses plantes. ‖ *Herbe lâche*, Etoffe des Indes, moitié coton, moitié herbes. ‖ *Taffetas d'herbes*, Taffetas des Indes.

— Ornith. *Oiseau des herbes*, Tangara bleu.

— Bot. Le mot *herbe*, suivi d'un complément, forme le nom vulgaire d'une foule de plantes. ‖ *Herbe aux abeilles*, Ulmaire ou reine des prés. ‖ *Herbe admirable*, Amarante tricolore. ‖ *Herbe d'admiration*, Phlomide zeylanique, herbe que les femmes de Ceylan envoient à ceux qui sont l'objet de leur admiration. ‖ *Herbe aigrelette*, Oseille commune. ‖ *Herbe à l'ambassadeur*, Ancien nom du tabac. ‖ *Herbe amère*, Tanaisie. ‖ *Herbe d'amour*, Nom vulgaire des amourettes ou brizes, de la conyze de Chine, du mysiotis, des oxalides, du réséda d'Egypte, de la saxifrage mignonne, de la sensitive. ‖ *Herbe à l'âne*, Nom vulgaire de la bugrane, des chardons, des énothères. ‖ *Herbe aux ânes*, Nom vulgaires des énothères ou onagraires. ‖ *Herbe antiépileptique*, Espèce d'agérate de la Guyane. ‖ *Herbe apollinaire*, Jusquiame. ‖ *Herbe à l'araignée*, Phalangère rameuse. ‖ *Herbe argentée*, Ansérine. ‖ *Herbe articulaire*, Béhen blanc. ‖ *Herbe aux aulx*, Vélar. ‖ *Herbe à balai*, Nom vulgaire d'une mauve de Cayenne. ‖ *Herbe de Benoît*, Benoîte commune. ‖ *Herbe blanche*, Espèce de diotis. ‖ *Herbe aux blessures*, Plantain commun. ‖ *Herbe au bon Dieu*, Médicinier. ‖ *Herbe aux boucs*, Arroche puante et grande chélidoine. ‖ *Herbe cachée*, Clandestine ou lathrée. ‖ *Herbe au cancer*, Espèce de dentelaire. ‖ *Herbe caniculaire*, Jusquiame noire. ‖ *Herbe de capucin*, Nigelle bleue. ‖ *Herbe à la capucine*, Petite pervenche. ‖ *Herbe du cardinal*, Grande consoude. ‖ *Herbe à cent goûts*, Artémise commune. ‖ *Herbe à cent maux*, Lysimachie nummulaire. ‖ *Herbe aux cent miracles*, Ophioglosse commune. ‖ *Herbe au cerf*, Athamante glauque et dryade alpine. ‖ *Herbe au chantre*, Sisymbre officinal ou vélar. ‖ *Herbe au charpentier* ou *aux charpentiers*, Mille-feuille et vélar commun. ‖ *Herbe chaste*, Gattilier ou *agnus castus*. ‖ *Herbe aux chats*, Cataire et germandrée maritime. ‖ *Herbe à chique*, Nom de la tournefortie brillante, aux Antilles. ‖ *Herbe au citron* ou *de citron*, Mélisse commune ou citronnelle. ‖ *Herbe à cloque*, Alkékenge. ‖ *Herbe du cocher*, Espèce de mille-feuille. ‖ *Herbe à cochon*, Renouée des oiseaux. ‖ *Herbe-cœur* ou *Herbe du cœur*, Pulmonaire officinale et menthe élégante. ‖ *Herbe colombine*, Espèce d'ancolie et de géranium. ‖ *Herbe de consoude*, Espèce de carmentine des Antilles. ‖ *Herbe au coq*, Balsamite et cocrète. ‖ *Herbe à coton*, Nom vulgaire des gnaphales ou cotonnières. ‖ *Herbe aux corneilles*, Fragon hypoglosse. ‖ *Herbe aux cors*, Orpin et joubarbe. ‖ *Herbe de la couaille*, Espèce de véronique. ‖ *Herbe coupante*, Nom vulgaire de plusieurs cypéracées. ‖ *Herbe à la coupure* ou *aux coupures*, Valériane des jardins, mille-feuille et consoude. ‖ *Herbe à cousin*, Conyze odorante et triunfetta. ‖ *Herbe à couteau*, Nom vulgaire des laîches, de certaines graminées, et surtout de l'ivraie. ‖ *Herbe aux cuillers*, Cranson ou cochléaria. ‖ *Herbe aux cure-dents*, Visnage. | *Herbe à dartres*, Casse ailée. ‖ *Herbe à deux bouts*, Nom vulgaire du chiendent. ‖ *Herbe divine*, Sigesbeckie d'Orient. ‖ *Herbe à l'éclaire*, Grande chélidoine. ‖ *Herbe à écurer*, Nom vulgaire des prêles et des charagnes. ‖ *Herbe aux écus*, Lysimachie nummulaire. ‖ *Herbe empoisonnée*, Alkékenge et belladone. ‖ *Herbe enchanteresse*, Circée. ‖ *Herbe aux éperons*, Linaire et dauphinelle. ‖ *Herbe éternelle*, Sainfoin. ‖ *Herbe à l'épervier*, Epervière et porcelle. ‖ *Herbe aux épices*, Nigelle de Damas. ‖ *Herbe à l'esquinancie*, Aspérule cynanque. ‖ *Herbe à éternuer*, Espèce d'achillée. ‖ *Herbe à la femme battue*, Couleuvrée. ‖ *Herbe de feu*, Nom vulgaire de l'armoise des champs, de l'ellébore fétide et de la renoncule grande douve. ‖ *Herbe à la fièvre*, Petite centaurée. ‖ *Herbe flottante*, Sargasse. ‖ *Herbe du foie*, Espèce d'hépatique. ‖ *Herbe foireuse*, Seneçon commun. ‖ *Herbe à foulon*, Saponaire officinale. ‖ *Herbe à gale*, Morelle. ‖ *Herbe géante des pampas*, Gynérion argenté. ‖ *Herbe à Gérard* ou *Herbe aux goutteux*, Podagraire. ‖ *Herbe glacée*, Ficoïde cristalline. ‖ *Herbe du grand prieur*, Ancien nom du tabac. ‖ *Herbe aux grenouilles*, Riccie flottante. ‖ *Herbe aux gueux*, Clématite commune. ‖ *Herbe de Guinée*, Fléole géante et panic élevé. ‖ *Herbe à l'hirondelle*, Espèce de stellaire et grande chélidoine. ‖ *Herbe à jaunir*, Gaude et genêt des teinturiers. ‖ *Herbe du javart*, Espèce de géranium. ‖ *Herbe à lait*, Nom vulgaire des euphorbes, des glaux, des polygalas, etc. ‖ *Herbe au lait Notre-Dame*, Espèce de pulmonaire. ‖ *Herbe des magiciens*, Stramoine. ‖ *Herbe aux magiciennes*, Circée. ‖ *Herbe à la manne*, Espèce de glycérie. ‖ *Herbe aux mamelles*, Lapsane commune. ‖ *Herbe aux massues*, Espèce de lycopode. ‖ *Herbe maure*, Maurelle et phyteuma. ‖ *Herbe mauvaise*, Zizanie des anciens. ‖ *Herbe à tous maux*, Lysimachie élevée et tabac. ‖ *Herbe de Médie*, Luzerne cultivée. ‖ *Herbe aux mille florins*, Espèce d'érythrée. ‖ *Herbe mitière*, Molène blattaire. ‖ *Herbe more*, Morelle noire. ‖ *Herbe au musc*, Mimule musqué et érodion musqué. ‖ *Herbe musquée*, Abesmosch et moscatelline. ‖ *Herbe nombril*, Cynoglosse printanière. ‖ *Herbe d'or*, Hélianthème commun. ‖ *Herbe à la ouate*, Asclépiade. ‖ *Herbe du Paraguay*, Houx maté. ‖ *Herbe à la paralysie*, Primevère commune. ‖ *Herbe à Paris*, Parisette à quatre feuilles. ‖ *Herbe à pauvre homme*, Gratiole commune. ‖ *Herbe pédiculaire* ou *Herbe aux poux*, Dauphinelle staphysaigre. ‖ *Herbe aux perles*, Gremil ou lithosperme. ‖ *Herbe pied de chat*, Espèce d'antennaire. ‖ *Herbe à la pituite*, Dauphinelle staphysaigre. ‖ *Herbe à printemps*, Ansérine botryde. ‖ *Herbe aux*